

de la vallée. Les travaux furent poursuivis jusqu'en 1772, où les puits et la galerie furent abandonnés, M. Lucius suppose à cause de l'appauvrissement du filon en cet endroit. (5)

Les travaux dans le filon au-dessous du niveau de la vallée furent poussés jusqu'au moment où les eaux vinrent inonder la mine et cela avec une rapidité telle que les mineurs durent se sauver sans pouvoir emporter leurs outils. C'est alors, en 1780, que Pescatore abandonna définitivement l'exploitation.

Les fautes commises par l'exploitant sont relatées par M. Lucius, mais déjà en son temps le « Journal des Mines » attribua la cessation de l'exploitation « au peu d'habileté dans l'art des mines de ceux qui en ont eu la direction ». Cette incurie se trouve également expliquée par ce trait que FERDINAND PESCATORE, le petit-fils de Joseph Antoine, raconta plus tard à J. P. Joseph Koltz : « lorsque l'on avait le seau, il manquait la corde, et vice-versa. Et pourtant, ajouta Pescatore, l'affaire n'était pas mauvaise » (6). Elle a donc dû contribuer à l'accroissement de la fortune de Pescatore père.

Saviez-vous qu'en ces temps on buvait déjà de *l'eau de seltz* ? En juin 1772, Pescatore en fournit une quantité notable à l'abbaye de Clairefontaine. « Le Journal historique et littéraire » du 25. 4. 1777 nous indique même sa provenance : « Le soussigné certifie que pour le sieur Antoine Pescatori négociant à Luxembourg, ont été remplies, au temp serein ici dans la 1^{re} Source de la Fontaine salutaire, appartenant à la Cour de Trèves, 1500 cruches de l'eau de Selters, bien bouché avec des bouchons d'Hambourg et très bien pourvues de tout ce que j'atteste par là : Bas-Selters de l'Electorat de Trèves. Signé M. A. Lanjus. » (7)*

Lors de l'adjudication de deux *cloches* de l'église St. Nicolas, destinée à la démolition, Pescatore s'en rendit acquéreur pour les revendre, en 1778, au curé Kariger de Kœrich. L'une des cloches, la « deck Klack » qui pesait 2490 livres, avait sonné tous les grands événements du haut du donjon qui servait également de tour à l'église située au Marché-aux-Herbes, à côté de la demeure de Pescatore. (8)

Si, comme le prétend la chronique du docteur Wehenkel — ce que nous n'avons pas pu vérifier — Pescatore avait des intérêts dans les forges de Septfontaines et d'Ansembourg, cela ne pouvait en tout cas être qu'à titre de bailleur de fonds.

Quant à l'allégation qu'il avait été créancier sinon copropriétaire de la « Faïencerie de Rollingergrund », (on avait sûrement en vue la *faïencerie d'Eich*), elle a été réfutée par le regretté docteur Hollenfeltz (9). D'après cet auteur les premières traces de la légende de la

*) Le même journal contient encore d'autres annonces qui recommandent l'eau de Selters en vente chez Pescatore.